

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 30 SEPTEMBRE 2013

Objet : **ANIMATEUR DU COMMERCE DE LA PLASTICS VALLEE**

Membres élus présents : MM BAILLY - BENEDIT - BUGAUD - CAUCHOIS - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOVIN - FALCONNIER - GINOT - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JACQUET - JOSEPH - JOUSSEAU - MARMILLON - MONNET - PERRAUT - PIERROT - MME PRADEL - MM TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

Intervention du Vice-président Gilbert GROSSAT

La Chambre porte, depuis de nombreuses années, le poste d'Animateur du commerce de la Plastics Vallée. Ce poste en CDD annuel arrive à échéance au 31 décembre prochain. Il est tenu actuellement par Brigitte Coiffard.

Le poste est cofinancé avec la Ville, l'union commerciale et la Communauté de Communes d'Oyonnax. Un Comité de Pilotage a eu lieu en août. Eric Lugand y représentait la Chambre.

Cette année, l'objectif est le développement du site Internet et du système des chèques cadeaux de l'union commerciale à l'ensemble de la nouvelle Communauté de Communes du Haut-Bugey qui verra le jour en janvier prochain.

Il vous est demandé d'autoriser le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière, pour 2014. Il est prévu de demander une augmentation à la Communauté de Communes d'Oyonnax (actuellement, subvention à hauteur de 8.000 €).

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président, autorise le Président à faire les demandes de financement nécessaires auprès des partenaires pour 2014 au renouvellement du poste d'animateur commerce de la Plastics Vallée.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	23
- Nombre de voix pour	23
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président